

LA CONSULTATION D'UN
PATIENT ATTEINT D' ULCERES
VEINEUX CONSECUTIFS A UNE
INSUFFISANCE VEINEUSE EN
MAISON DE SANTE

Hapsa Ba

Jessie Boucher

Céline Bloc

Jean Bernard Ollitrault

Adélaïde Bultel

Jérémy Clouet

Hawa Lakhame

METHODE

- Réaliser un programme de formation.
- Jeune IDE diplômé.
- Au sein d'une maison de santé.
- Première consultation infirmière.
- Patient atteint d'ulcère de membre inférieur consécutif à une insuffisance veineuse chronique.

Les soins primaires en France, sont inclus dans un contexte de réorganisation de l'accès aux soins.

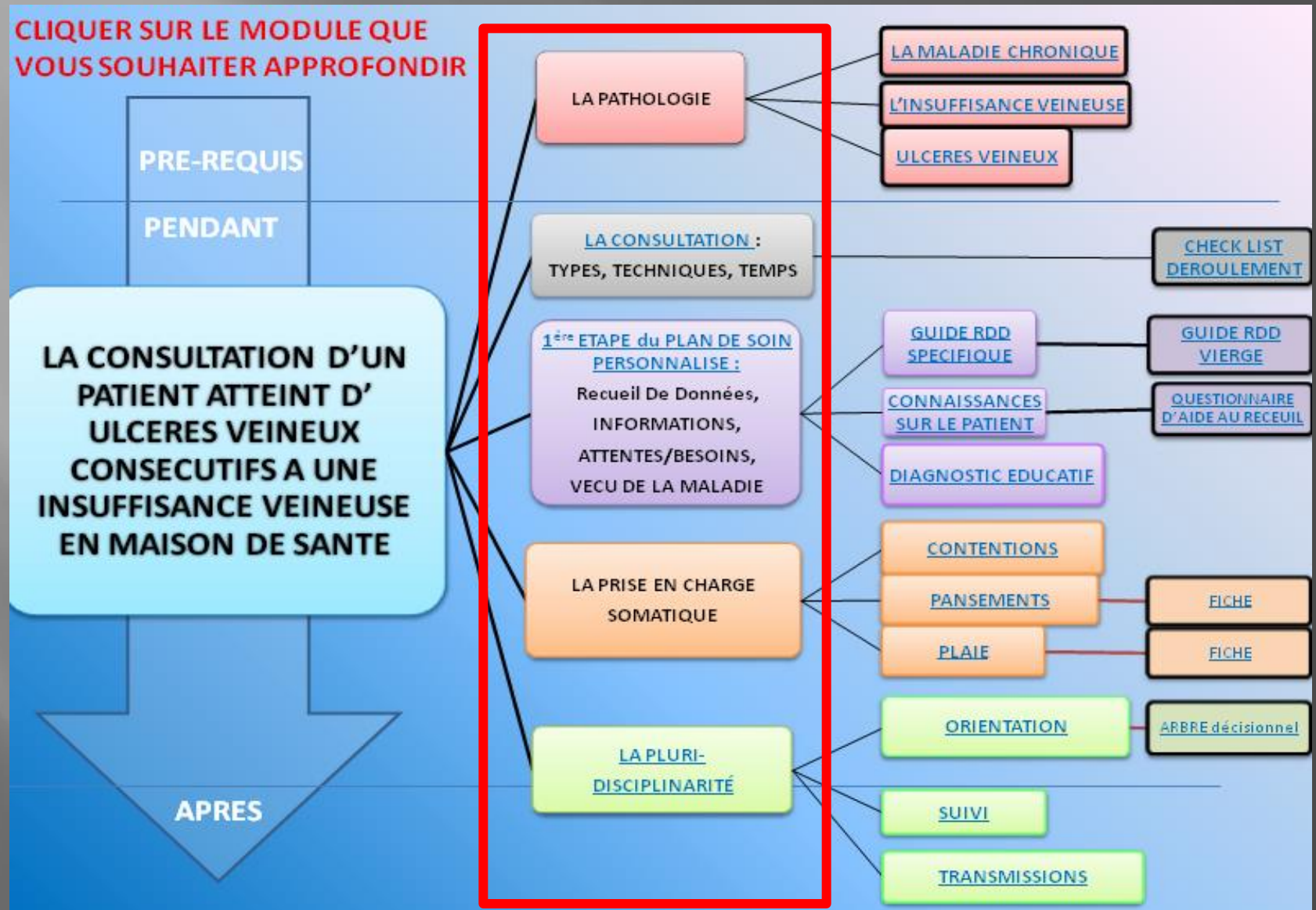
Les maisons de santé sont des lieux prépondérants dans la mise en place de ces derniers.

Ils reposent sur le rôle de l'infirmière dans les soins de santé primaire, et la réalisation de consultations qui lui sont propres.

Le médecin, est au cœur de la prise en charge pluridisciplinaire du patient. Il s'appuiera sur les prescriptions médicales et la collaboration avec les différents acteurs de santé pour assurer la continuité des soins.

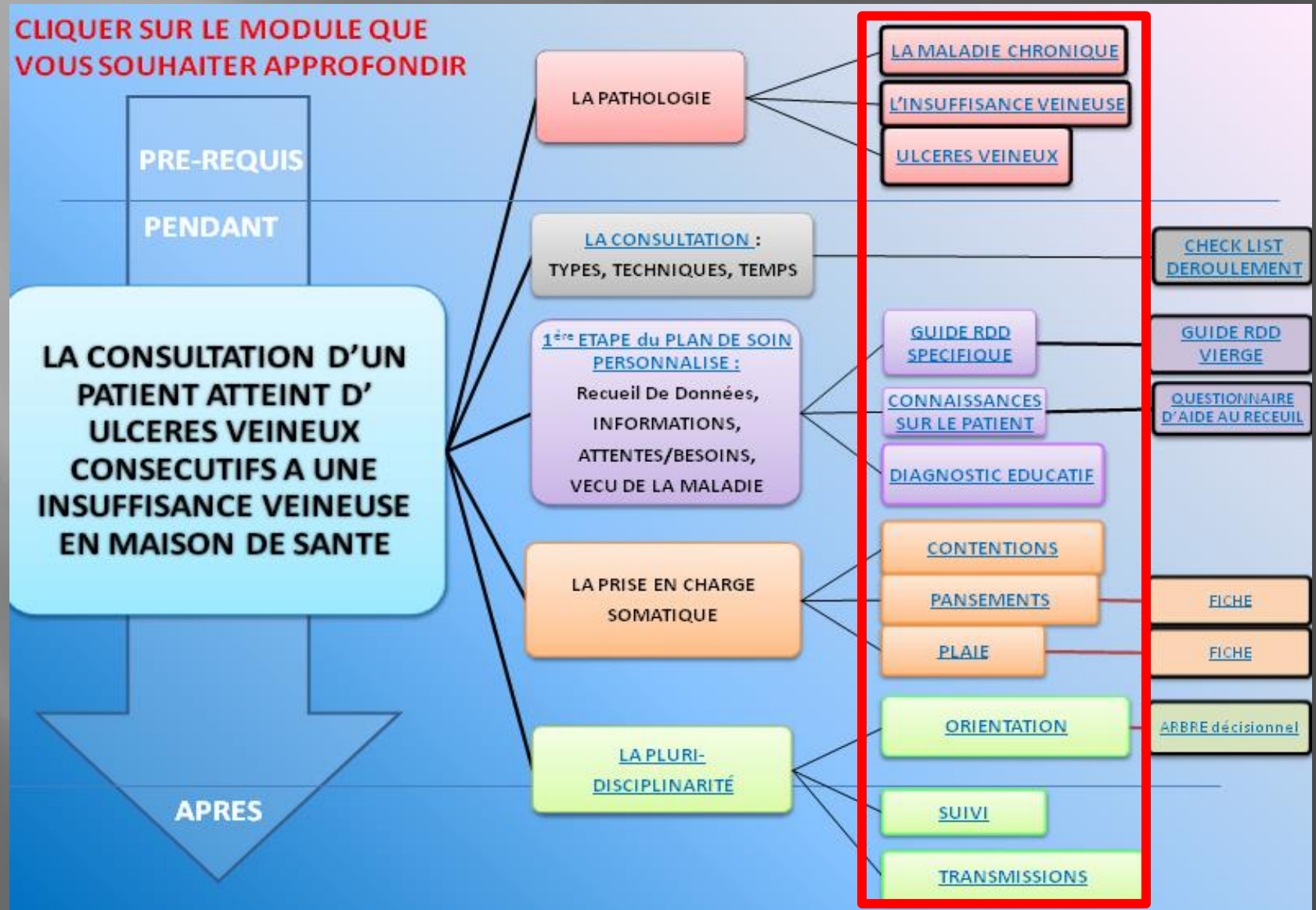
L'OUTIL 1/3

CLIQUER SUR LE MODULE QUE VOUS SOUHAITER APPROFONDIR



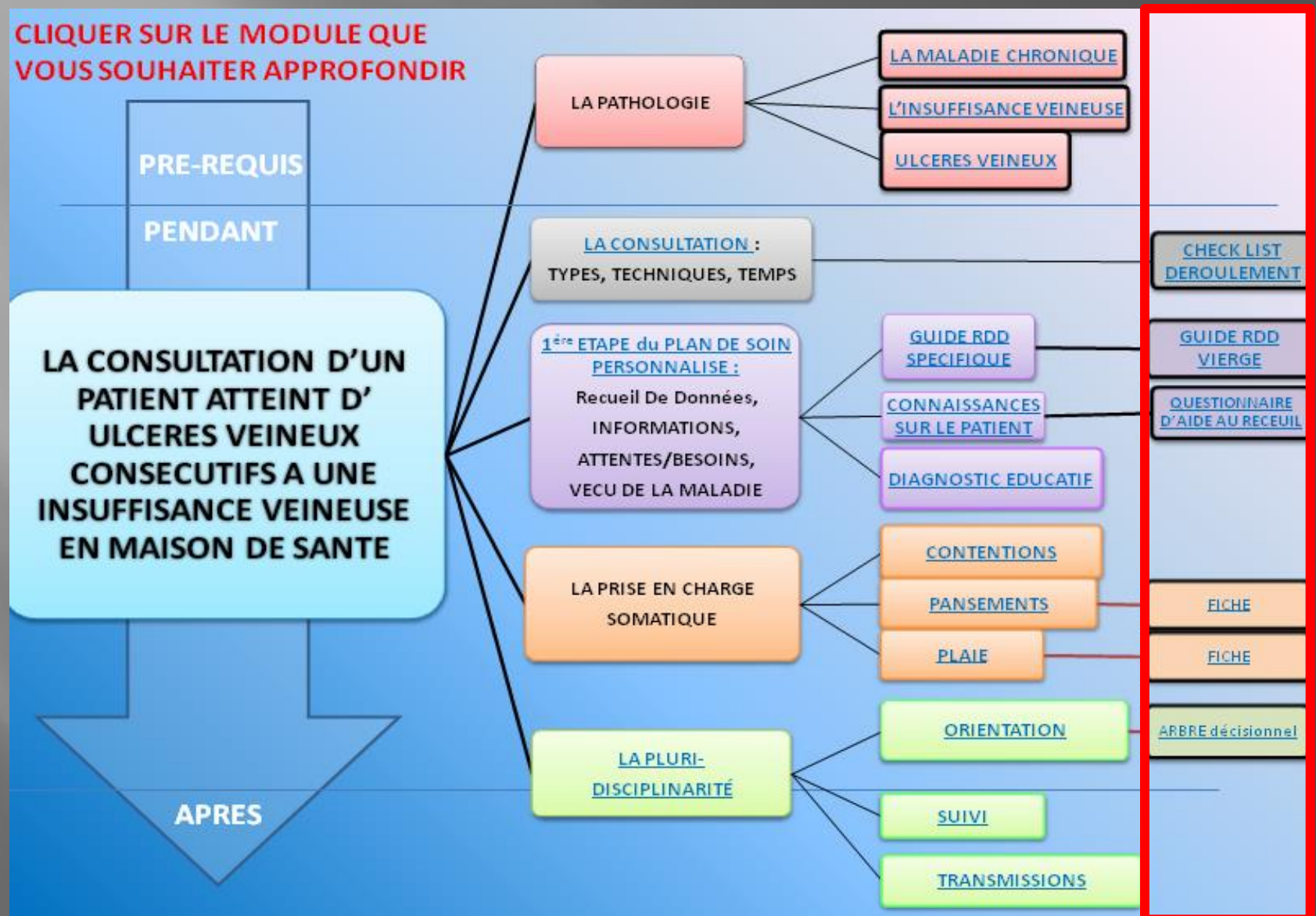
L'OUTIL 2/3

CLIQUER SUR LE MODULE QUE VOUS SOUHAITER APPROFONDIR



L'OUTIL 3/3

CLIQUER SUR LE MODULE QUE VOUS SOUHAITER APPROFONDIR



EN PRATIQUE

OUTIL

CONCLUSION

TYPE DE PLAIE ET EVOLUTION

VECU DE LA MALADIE

ETAT GENERAL

MOBILISATION ET ÉVOLUTION DE LA DEPENDANCE

ETAT NUTRITIF

-Analyse des résultats biologiques et examens complémentaires.
-Extension de la plaie.
-Évolution défavorable

Anxiété, déni, refus de soin

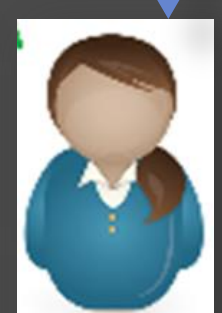
Colonisation Infection

- Altération de l'état général
- Déséquilibre d'une pathologie sous jacente

Problème de mobilisation

Problème de mobilisation

-Dénutrition = non cicatrisation
- Bilan nutritif (albuminémie)



Médecin spécialiste

Médecin traitant

Kinésithérapeute

Aide sociale

Diététicien

Psychologue

Soins primaires : D'après La revue Française des Affaires sociales, les soins primaires comme les soins de base, sont centrés sur l'amélioration des conditions de vie et facilitent l'accès aux soins pour tous, toujours dans cette logique communautaire. Le but est de mieux répartir l'offre des soins entre les zones rurales et urbaines



Maisons de santé : « personne morale constituée entre des professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens. » Les objectifs sont tournés vers le patient, et vers la formation des soignants. La maison de santé doit comprendre au moins 2 médecins généralistes et au moins un professionnel paramédical (infirmier, kinésithérapeute, diététicien, etc...)



Consultation : La consultation infirmière est un dispositif de prise en soin global, ayant pour vocation de répondre à plusieurs données ou problèmes présentés par une personne dans le cadre du vécu de sa pathologie. Elle intervient en réponse à une demande des patients, suite à des durées moyennes de séjour de plus en plus courtes qui obligent à trouver de nouveaux modes de réponse au besoin d'information et de diminution du stress.



La place du médecin : C'est lui qui pose le diagnostic de la maladie puis il renvoie le patient vers les différents acteurs de soins, par exemple, il prescrit les consultations avec les infirmiers en jugeant de la nécessité de la mise en place de celle-ci.

